

Diplôme d'Université de Sciences criminelles

Durée 1 an Composante

Droit et sciences sociales

Langue(s) d'enseignement Français

Présentation

Informations relatives aux inscriptions, date de rentrée ... : # page de la formation

main

Objectifs

Cette formation constitue une ouverture sur les sciences criminelles profitable à tous ceux, étudiants de tout cursus ou personnes déjà engagées dans la vie professionnelle (magistrats, avocats, policiers ou gendarmes, travailleurs sociaux, personnels de l'administration pénitentiaire, psychologues, salariés d'associations, etc.), qui s'intéressent au phénomène criminel, au traitement des auteurs d'infractions pénales et à leur suivi judiciaire et postsententiel. Il permet ainsi l'acquisition de connaissances et de compétences dans le champ de la criminologie par des enseignements pluriels (psychocriminologie, psychiatrie criminelle, politique criminelle, sociologie pénale, doctrines criminologiques, criminalistique, etc), assurés par des enseignants-chercheurs de diverses composantes et praticiens en exercice, qui ne sont dispensés dans aucune autre formation de l'Université.

Pour plus d'information : # https://iscrim.labo.univ-poitiers.fr/accueil/nouvelle-offre-de-formation/le-diplome-universitaire-de-sciences-criminelles/

Les + de la formation

- · La complémentarité des enseignements
- · La pluridisciplinarité des enseignements
- L'accessibilité de la formation à de nombreux publics
- L'équipe pédagogique composée de praticiens et d'universitaires spécialistes dans leur domaine

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle terminal

Aménagements particuliers

L'essentiel des cours est effectué au centre-ville, dans les locaux de la Faculté de droit et des sciences sociales.

Des reprises de notes obtenues dans le cadre d'un diplôme national sont susceptibles d'être demandées. Elles supposent un accord du responsable de la formation conformément au règlement des examens de la formation.

Stages



Admission

Conditions d'admission

La formation est accessible :

- · aux étudiants inscrits dans une université
- aux bacheliers de l'enseignement secondaire et aux capacitaires en droit
- aux personnes spécialement autorisées au titre d'une expérience professionnelle.

Pour qui?

Un DU pour des étudiants juristes

Pour les étudiants parallèlement inscrits à la faculté de droit et de sciences sociales, le DU peut être effectué :

- sur une seule année lorsqu'il l'est en parallèle ou après l'année de Master I.
- sur deux ans lorsqu'il est commencé dès la Licence 3 (Module attestation exclusivement) et achevé ultérieurement. Aucune reprise de note du DU ne sera effectuée vers le master Droit pénal et sciences criminelles de l'Université de Poitiers.

Un DU pour les étudiants de tous horizons

Le DU est ouvert aux étudiants en médecine ou pharmacie, sociologie ou psychologie et, plus généralement, tous ceux qui s'intéressent pour des raisons professionnelles ou personnelles à l'étude des sciences criminelles et aux problèmes de la délinquance.

Un DU pour des personnes engagées dans la vie professionnelle

Cette formation est ouverte aux magistrats, avocats, policiers ou gendarmes, médecins, travailleurs sociaux, éducateurs

Infos pratiques

Autres contacts

Direction

M. Clément Margaine, responsable de la formation

Secrétariat

Mme Sandra Guignard: # secretariat.iscrim@univ-poitiers.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

ISCrim

https://iscrim.labo.univ-poitiers.fr/

Lieu(x)

Poitiers-Centre Ville

Poitiers-Campus

En savoir plus

Page de la formation

https://iscrim.labo.univ-poitiers.fr/accueil/nouvelle-offre-deformation/le-diplome-universitaire-de-sciences-criminelles/



Programme

Organisation

Les enseignements de ce D.U. sont suivis, en principe, sur une année. Mais ils peuvent l'être sur deux ans (l'attestation la 1ère année, le certificat la seconde) selon le choix de l'étudiant. Ce dernier doit être exprimé lors de l'inscription aux examens.

Pour les étudiants parallèlement inscrits à la faculté de droit et de sciences sociales, le DU peut être effectué :

- sur une seule année lorsqu'il l'est en parallèle ou après l'année de Master I.
- sur deux ans lorsqu'il est commencé dès la Licence 3 (Module attestation exclusivement) et achevé ultérieurement. Aucune reprise de note du DU ne sera effectuée vers le master Droit pénal et sciences criminelles de l'Université de Poitiers.

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Diplôme d'Université de Sciences criminelles

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Module attestation	UE				
Unité 1	UE				
Introduction au droit	EC	14h			
Introduction au droit pénal et à la procédure pénale (mutualisé avec le DU	EC	15h			
Sciences Criminelles)					
Doctrines criminologiques	EC		20h		
Criminalistique	EC	30h			
Unité 2	UE				
Droit de la sanction pénale	EC				
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux CM	EC	20h			
La privation de liberté CM (mutualisé droit)	EC	10h			
Délinquance et victimologie des mineurs	EC	20h			
Module certificat	UE				
Unité 1	UE				
Droit pénal spécial CM	EC	30h			
Sociologie pénale	EC	10h			
Unité 2	UE				
Politique criminelle CM	EC	10h			
Psychocriminologie	BLOC				
Clinique criminologique 1	EC	20h			
Psychiatrie criminelle	BLOC				
Psychiatrie criminelle 1 (mutualisé droit)	EC	10h			
Psychiatrie criminelle 2	EC	10h			



UE = Unité d'enseignement EC = Élément Constitutif